

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 26 mai et prolongée le 2 juin 2020 à 13 h 30, par visioconférence Teams.**

26 mai 2020

Sont présents :

France Bélanger, coordonnatrice du programme Techniques de denturologie
Vanessa Blais, vice-présidente aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Julie Boudreau, professeure au Département de soins infirmiers
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Xavier Chouvelon, étudiant en Techniques d'avionique – représentant de l'ÉNA
Alexis Cyr, étudiant en Sciences humaines
Louis Deschênes, directeur adjoint des études – Service des programmes – ÉNA
Martin Desroches, professeur au Département de chimie
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, professeur au Département de psychologie
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Nicholas Laurin, coordonnateur du Département d'avionique
Simon Ménard, étudiant en Soins infirmiers
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Janick Morin, coordonnateur du programme Arts, lettres et communication
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Dominic Proulx, secrétaire de la CÉ et coordonnateur du Département d'informatique
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation

Sont invités :

Annie La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

1. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2020
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2020
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2020
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020
 - 3.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020
4. Nomination du ou de la secrétaire de la Commission des études pour l'année 2020-2021
5. Révision du Cadre de référence pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).
 - 5.1. Recommandation du Comité des orientations pédagogiques
 - 5.2. Résolution de la Commission des études
6. Dépôt de documents
 - 6.1. Bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programme
 - 6.2. Projets de mobilité étudiante déposés pour 2020-2021
 - 6.3. Projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2020-2021
7. Information
 - 7.1. Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaires (CREPS)
8. Portrait de situation de la session en cours et des sessions à venir
9. Rapport des activités de la Commission des études 2019-2020
 - 9.1. Présentation
 - 9.2. Adoption séance tenante
10. Levée de l'assemblée

M. Dominic Proulx, appuyé par Mme Nancy Chaput, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est confirmé que la rencontre se poursuivra le 2 juin 2020, au besoin.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2020

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2020

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Nancy Chaput, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 10 mars 2020 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2020

- Le programme d'AEC en robotique industrielle a été adopté au conseil d'administration du 29 avril dernier.
- Le devis d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* est remis au plan de travail de la Commission des études 2020-2021

3 Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020

Mme Luce Bourdon, appuyée par M. François Lalonde, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 27 mars 2020 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020

- La session a débuté le 16 avril 2020 tel que prévu au calendrier révisé.

4 Nomination du ou de la secrétaire de la Commission des études pour l'année 2020-2021

Mme Josée Mercier confirme que la délégation professorale a délibéré pour la nomination du secrétaire, tel que prévu.

Mme Vanessa Blais propose la nomination de M. François Lalonde.

M. François Lalonde accepte.

M. Dominic Proulx, appuyé de M. Serge Fournier, propose à l'assemblée d'adopter la nomination de M. François Lalonde comme secrétaire de la Commission des études pour l'année 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée félicite et remercie M. Dominic Proulx pour le travail accompli durant l'année comme secrétaire. Elle souligne également son assiduité lors des rencontres du conseil d'administration du Cégep.

M. Proulx remercie les membres de leur participation lors des rencontres du Comité des orientations pédagogiques (COP) et du Comité d'étude des programmes (CEP) pour les recommandations réfléchies et consensuelles tout au long de l'année.

5 Révision du *Cadre de référence pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)*.

5.1 Recommandation du Comité des orientations pédagogiques

M. Dominic Proulx présente la recommandation du Comité des orientations pédagogiques (COP). Il remercie les participants pour leur apport dans les réflexions et souligne l'excellent travail de Mmes Nancy Chaput et Eve Marchand-Gagnon, conseillères pédagogiques au Service des programmes. Le COP recommande l'adoption du document, sous réserve de quelques modifications dans le texte afin d'apporter plus de précision. La présidente de l'assemblée fait mention de l'excellent travail de l'équipe du Service des programmes pour la révision de ce document.

5.2 Résolution de la Commission des études

Mme Julie Tougas-Ouellette, appuyée par Mme Vanessa Blais, propose à l'assemblée d'adopter le *Cadre de référence pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)*, tel que présenté et incluant les modifications suivantes, recommandées par le Comité des orientations pédagogiques (COP) :

- Remplacer le texte du point 5.2.8.2 par :

La Direction des études prend une décision à la lumière des argumentaires soumis et des informations qu'elle juge pertinentes au litige qu'elles soient de nature pédagogique ou d'autre nature (relations de travail par exemple). La direction présente sa décision et les raisons qui la soutiennent aux parties impliquées et la transmet par écrit au comité de coordination. La décision est finale et sera applicable aux phases subséquentes de production.

- Remplacer le texte du point 5.2.8.3 par :

La Direction des études se réserve le droit d'intervenir dans le processus, afin de faciliter la poursuite des travaux, dans le choix des disciplines et dans la distribution des compétences ministérielles. Elle pourra également intervenir dans l'élaboration de la grille de cours ou dans le nombre d'heures à allouer au développement des compétences.

- Reprendre le point 5.2.8 et de l'insérer au point 5.3.11, renumérotant ainsi respectivement les points 5.3.11 et 5.3.12 existant comme points 5.3.12 et 5.3.13.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Dépôt de documents

6.1 Bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programme

Mme Annie Houle est présente pour répondre aux questions de l'assemblée concernant le bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programme. Aucune question n'est émise.

La présidente de l'assemblée annonce que le moratoire sur les cours complémentaires devra se poursuivre en raison de la situation actuelle de pandémie.

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. Serge Fournier, propose à l'assemblée la prolongation du moratoire sur les cours complémentaires jusqu'en juin 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Projets de mobilité étudiante déposés pour 2020-2021

L'assemblée a pris connaissance du tableau des projets de mobilité étudiante déposés pour 2020-2021. Mme Vanessa Blais demande ce qui arrivera avec les projets de mobilité qui n'auront pas lieu en raison de la pandémie. Mme Josée Mercier confirme que des réflexions sont en cours sur la possibilité de faire des projets de mobilité autrement, notamment le report à la session d'hiver ou des projets en ligne. Pour le moment, il n'y a pas de ressources touchées par la situation pour l'année 2020-2021.

Il est demandé de présenter à l'automne prochain à la Commission des études les modifications apportées et les nouvelles initiatives à la suite des réflexions et de l'évolution de la situation.

6.3 Projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2020-2021

L'assemblée a pris connaissance du tableau des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche pour 2020-2021. Aucun commentaire n'est soulevé par les membres.

7 Information

7.1 Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)

Les gestionnaires du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS), Mme Annie Houle et M. Jacques-Olivier Moffatt, se joignent à Mme Emmanuelle Roy pour la présentation des travaux du comité à la Commission des études. Une dernière réunion du comité aura lieu le 11 juin prochain en vue de compléter le bilan 2019-2020 et de continuer les réflexions sur la réussite en lien avec la situation actuelle. Les travaux sur le site web de la réussite se sont poursuivis. Ce site permettra de diffuser les projets réalisés en lien avec la réussite et ainsi favoriser la concertation au sein de la communauté du Cégep en lien avec la réussite.

M. Alexis Cyr demande aux gestionnaires du CREPS s'il est possible d'ajouter aux mandats 2020-2021 une réflexion sur le bienfait des contrats de réussite des étudiants. Il se questionne à savoir si cette pratique est la meilleure façon d'aider les étudiants. Mme Emmanuelle Roy confirme que le comité pourra se pencher sur la façon d'aider les étudiants sous contrat pour favoriser leur réussite.

8 Portrait de situation de la session en cours et des sessions à venir

Mme Josée Mercier propose à l'assemblée d'entamer les discussions sur la session en cours et les sessions à venir sous forme de plénière. Les membres acceptent.

Avant le lancement de la période de discussion, la présidente de l'assemblée présente les catégories d'éléments soulevés lors de ses rencontres des départements accompagnée du directeur général. Les principales préoccupations se retrouvent notamment dans les regroupements suivants :

- Les défis matériels;
- Les défis chronologiques (cours synchrones/asynchrones);
- Les défis d'horaire (calendrier, taille des groupes, aires communes, prolonger la session, plages horaires, parcours de 4 ans techniques et 3 ans prévus);
- L'accueil des nouveaux étudiants;
- Le besoin de communications claires et rassurantes;
- L'équité entre les cours;
- Pour l'ÉNA, le respect des critères de Transports Canada;
- Contrôle sur l'enregistrement en mode asynchrone.

Lors de chacune de ces rencontres, les départements ont tenu à remercier la DiSTI pour leur soutien durant cette période d'adaptation à l'enseignement à distance ainsi que pour leurs réponses rapides et précises tout au long des interventions.

Une proposition de calendrier scolaire révisé pour l'année 2020-2021 est présentée aux membres, incluant l'ajout de journées d'exams communs (EC) en présentiel et le retrait de la semaine de lecture du mois d'octobre.

Début de la plénière de 60 minutes : de 14 h 25 à 15 h 25.

Durant les discussions, plusieurs membres émettent des commentaires et des questionnements, notamment :

- La poursuite des assouplissements au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) sera-t-il confirmé;
- Le besoin d'utiliser moins de plateformes différentes pour aider les étudiants à s'y retrouver plus facilement;
- L'ajout d'une semaine de plus pour la préparation des cours au mois d'août, afin de s'ajuster à la situation qui aura évolué durant l'été;
- Le retour en présentiel sera-t-il obligatoire s'il est permis à nouveau?
- Est-ce que tout sera mis en place pour la sécurité des employés de soutien, principalement aux postes d'accueil?
- Serait-ce possible de rendre l'ordinateur obligatoire pour les étudiants?
- Quels sont les critères du Service de l'organisation scolaire pour l'élaboration de l'horaire en présentiel (taille des groupes, favoriser les nouveaux étudiants, etc.)?;
- Il est précisé que prolonger la session en janvier ne doit pas être une solution envisageable, pour les étudiants qui débiteront l'université à la session d'hiver 2021.
- Serait-ce possible d'avoir un calendrier par campus?
- Il est annoncé que l'équipe de conseillers pédagogiques, les CP-TIC et les conseillères du Centre de services adaptés (CSA) travaillent actuellement sur un parcours de formation interactif et adapté à la réalité du Cégep afin de permettre de bien préparer la session d'automne 2020.
- La présidente de l'assemblée rappelle que la situation actuelle est nouvelle pour tout le monde, et qu'il y a un grand besoin de collaboration, notamment pour l'élaboration de l'horaire pour la prochaine session. Elle donne un coup de cœur à toute la communauté d'Édouard qui travaille dans ce sens.
- Il est confirmé que les analystes commencent à pouvoir faire des profils types de cours ce qui pourra aider à l'élaboration du calendrier avec des journées EC à des moments stratégiques durant la session. Le meilleur scénario serait de pouvoir avoir une session de 12 semaines. Ceci reste à confirmer par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans les prochains jours.
- En lien avec le calendrier scolaire déposé, il est proposé que les semaines 6, 8, 10 et 11 comportent trois journées EC pour permettre à tous les cours de faire des examens en présentiel, et ainsi éviter le plagiat.

Il est 15 h 28 et la plénière est prolongée de 10 minutes.

Avant la poursuite de la plénière, la présidente de l'assemblée confirme que l'assemblée du 2 juin prochain permettra d'adopter un nouveau calendrier scolaire pour l'année 2020-2021, en vue de le déposer au conseil d'administration du 17 juin 2020. À la lumière des discussions actuelles, une nouvelle proposition de calendrier sera déposée pour cette prochaine assemblée de la CÉ.

Les éléments suivants sont soulevés durant la poursuite des discussions :

- Serait-ce possible d'avoir plus de précision sur les autres enjeux de la prochaine session, notamment le temps de battement pour le nettoyage entre les cours, et la logistique des groupes en présentiel?
- Porter une attention à la prévention du plagiat, en ayant des capsules sur l'intégrité intellectuelle pour les étudiants lors de la rentrée;
- Il est demandé de faire attention à l'aspect de la flexibilité du calendrier pour ne pas trop mélanger les étudiants, plus particulièrement les étudiants en situation de handicap.

La plénière se termine à 15 h 38.

Tel que prévu, les discussions se poursuivront le 2 juin prochain.

9 Rapport des activités de la Commission des études 2019-2020

9.1 Présentation

Mme Josée Mercier présente le *Rapport des activités de la Commission des études 2019-2020*. Une demande de précision est faite pour le point 5, soit l'ajout d'une phrase précisant que la Commission des études réfléchira au calendrier pour la prochaine année.

9.2 Adoption séance tenante

M. Martin Desrochers, appuyé par M. Serge Rancourt, propose à l'assemblée d'adopter le *Rapport des activités de la Commission des études 2019-2020*, tel que déposé et incluant l'ajout suggéré au point 5.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée précise que le rapport sera déposé lors du conseil d'administration du 17 juin prochain. Pour ce faire, l'extrait de procès-verbal doit être adopté séance tenante :

Mme Vanessa Blais, appuyée par Mme Luce Bourdon, propose à l'assemblée d'adopter l'extrait de procès-verbal séance tenante pour le dépôt au conseil d'administration du 17 juin 2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10 Levée de l'assemblée du 26 mai 2020

La séance du 26 mai 2020 est levée à 15 h 53. Elle se poursuivra le 2 juin prochain.

Assemblée ordinaire de la Commission des études du 2 juin 2020 - Poursuite de l'assemblée du 26 mai 2020

Sont présents :

France Bélanger, coordonnatrice du programme Techniques de denturologie
Vanessa Blais, vice-présidente aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Julie Boudreau, professeure au Département de soins infirmiers
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Xavier Chouvelon, étudiant en Techniques d'avionique – représentant de l'ÉNA
Alexis Cyr, étudiant en Sciences humaines
Louis Deschênes, directeur adjoint des études – Service des programmes – ÉNA
Martin Desroches, professeur au Département de chimie
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, professeur au Département de psychologie
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Nicholas Laurin, coordonnateur du Département d'avionique
Simon Ménard, étudiant en Soins infirmiers
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Janick Morin, coordonnateur du programme Arts, lettres et communication
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Dominic Proulx, secrétaire de la CÉ et coordonnateur du Département d'informatique
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation

Est invitée :

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

8 Portrait de situation de la session en cours et des sessions à venir (suite)

Deux propositions de calendrier scolaire ont été déposées pour la présente séance. Ces deux versions incluent deux semaines de journées EC et une semaine de journée JR. La différence entre les deux versions est la première semaine de journées EC au mois de septembre (22 ou 29 septembre).

Début de la plénière de 20 minutes : de 13 h 35 à 13 h 55.

- La représentante du Syndicat des professeurs et professeures présente l'avis des membres du corps professoral. Le calendrier comportant les journées EC durant la semaine du 29 septembre est priorisé. Les aménagements mineurs suivants sont recommandés afin de permettre de répartir les journées d'examens, pour favoriser la réussite des étudiants :
 1. Déplacer la journée JR* le 17 novembre au lieu du 18 novembre;
 2. Ajouter des journées JR le 30 septembre et le 21 novembre;
 3. Renommer les journées EC par des journées EP (évaluation en présentiel);
 4. Pour la fin de la session, mettre trois jours d'examens communs le 18, 22 et 23 décembre;
 5. Convertir la journée du 24 décembre en journée JR ou EP (pour avoir une journée d'examen supplémentaire).
- Les autres membres de l'assemblée émettent leurs commentaires sur cette proposition d'amendements.
- L'ajout d'une journée d'examen le 24 décembre ne fait pas l'unanimité.

- La situation particulière du programme de Soins infirmiers, en raison des semaines chargées de cours et de stages, est présentée.
- Il est précisé par la présidente de l'assemblée qu'il sera très important que les enseignants communiquent bien avec les étudiants le déroulement de leurs cours (journées en présentiel ou non).

La plénière se termine à 13 h 55.

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. Louis Deschênes, propose de discuter de la proposition d'aménagements au calendrier scolaire présentée par les membres du corps professoral.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Des amendements au calendrier scolaire déposé sont votés.

- **Amendement 1 – Le 21 décembre devient une journée EHR et le 18 décembre une journée EC**

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. Nicholas Laurin, propose d'inverser la journée EC du 21 décembre avec la journée EHR du 18 décembre.

Plusieurs commentaires sur l'aspect logistique de ce changement sur les espaces d'examen communs s'ensuivent, mais il semble qu'il sera possible d'installer les espaces pour respecter cette inversion.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

- **Amendement 2 – Le 24 décembre devient une journée EC potentielle**

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. François Lalonde, propose d'ajouter une journée EC le 24 décembre.

La présidente de l'assemblée souligne les effets de cette journée EC sur l'horaire de l'intersession, sur les travaux du Service de l'organisation scolaire ainsi que le fait que plusieurs employés seront en vacances cette journée-là.

Mme Annie Houle, appuyée par Mme Vanessa Blais, propose de modifier l'amendement pour une journée EC provisoire (entre parenthèses dans le calendrier), sans décaler les journées de correction.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

- **Amendement 3 – Le 30 septembre et le 21 octobre deviennent une journée JR et les 16 et 18 novembre deviennent des journées EC**

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. Nicholas Laurin, propose d'inverser la journée JR du 16 novembre avec la journée EC du 30 octobre, la journée JR du 18 novembre avec la journée EC du 21 octobre ainsi que le déplacement de la journée JR* du 18 au 17 novembre.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

M. Alexis Cyr, appuyé par Mme Julie Boudreau, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier scolaire révisé 2020-2021, tel que présenté, et incluant les amendements proposés.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Puisque ce nouveau calendrier sera adopté au conseil d'administration du 17 juin prochain, soit après le départ des professeurs pour les vacances, il est confirmé qu'il sera diffusé sous forme provisoire à la communauté avant l'adoption officielle. Concernant les autres enjeux pour les sessions à venir, les éléments suivants sont soulevés par les membres :

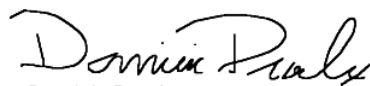
- **Diffusion de l'information destinée aux professeurs :**
 - S'assurer que les modalités d'utilisation des journées EC soient bien comprises;
 - Il est confirmé qu'un tableau expliquant les assouplissements accordés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sera diffusé d'ici le départ des professeurs pour les vacances;
 - Pour le pourcentage de prestation de cours en présentiel, il ne sera pas possible de confirmer cette information aux professeurs avant le mois d'août.
- **Diffusion de l'information destinée aux étudiants :**
 - **Par la communauté :**
 - M. Alexis Cyr insiste sur le besoin d'information destinée aux nouveaux étudiants, et encourage le Cégep d'utiliser la plateforme Omnivox pour diffuser et expliquer les différents aspects du Cégep (ex. : explication du calendrier scolaire).
 - Mme Julie Tougas-Ouellette, au nom du Centre de services adaptés, rappelle que l'information doit être claire et facile d'interprétation, notamment pour les étudiants en situation de handicap (EESH).
 - **Par les professeurs :**
 - La présidente de l'assemblée rappelle que dans les communications envoyées aux nouveaux admis, il sera important de les informer que les étudiants sont attendus le 24 août prochain. Toutefois, même si certains programmes ne débiteront pas les cours à cette date, des rencontres virtuelles et autres activités pédagogiques pourront avoir lieu dès cette date.
- **Date d'abandon :**
 - Il est souligné que peu importe le début de la prestation de cours par un professeur, la date d'abandon reste le 18 septembre.
- **Formation générale :**
 - Mme Jennifer Ryan, au nom de la Table de concertation de la formation générale, dépose la demande d'avoir la possibilité de faire une rencontre en présentiel de tous leurs étudiants au début de la session. Le Service de l'organisation scolaire travaille dans ce sens dans la confection des horaires, mais il reste que les contraintes d'espace ne permettront peut-être pas de répondre à cette demande.

Plusieurs interrogations et enjeux pourront être adressés au mois d'août, selon l'évolution de la situation.

9 Levée de l'assemblée du 2 juin 2020

Avant la levée de l'assemblée, la présidente tient à remercier tous les membres pour cette année exceptionnelle. Elle souligne le départ des membres qui terminent leurs mandats. Un remerciement bien spécial est adressé à M. Alexis Cyr, membre étudiant, pour son travail à la Commission des études. M. Cyr est très impressionné par l'ambiance cordiale des assemblées qui sont selon lui « un outil important et formidable pour l'atteinte de la mission du Cégep ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 02).



Dominic Proulx
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée